Une nouvelle identité visuelle pour les Chambres de commerce et d’industrie

mardi 25 septembre 2012, par lpe

Cette modification de charte graphique a été annoncée lors de l’Université d’été des CCI les 30 et 31 août 2012. L’ensemble du réseau national des Chambres de Commerce et d’Industrie adopte donc progressivement une nouvelle identité visuelle.

Ce nouveau logo, créé par l’agence BDDP & Fils est basé sur trois principes : une présence locale, un rouage essentiel et un rayonnement large. Ce nouveau sigle plus moderne, plus rond remplace l’ancienne version hexagonale mise en place en juillet 1991. Les couleurs bleu et rouge rappellent la dimension institutionnelle du réseau. Les CCI territoriales ont jusqu’à la fin 2012 pour adopter ce nouveau visuel. Prochaine étape : une nouvelle organisation entre les CCI régionales et territoriales ; une réforme inscrite sur le papier dès 2009 mais qui peine à se mettre en place.

Autre modification : L’ACFCI (L’assemblée des chambres françaises de commerce et d’industrie) devient « CCI France » et le réseau s’appelle désormais « CCI de France ».

CCI DE FRANCE - Présentation du nouveau logo *par ACFCI*